

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juin 2018

---

AGRICULTURE DURABLE POUR L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1018)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE43

présenté par  
M. Sempastous, rapporteur

-----

### ARTICLE UNIQUE

Après le mot : « qui », rédiger ainsi la fin de l'alinéa 34 :

« reviendrait de fait à la renationaliser ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.